

DELIBERATION
du CONSEIL MUNICIPAL n° 2008.40

Objet : SECRETARIAT
Suppression et Création d'un poste

L'an deux mille huit et le neuf septembre,
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick BARRAUD, Maire.
Date de convocation : 2 septembre 2008
Présents : Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel CROS, Franck DENOLLY, Michel RODEL, Eric CLO, Guy BATTAGLINI, Pierre VALVERDE, Stéphane JODAR.
Mesdames : Daphné GAULT, Annick MOURARET, Noëlie LASCOLS, Sylviane MONNOT, Sylviane VANEL.
Secrétaire de séance : Mr Michel CROS

Monsieur le Maire explique que désormais une secrétaire administrative assistera aux séances du conseil municipal et de ce fait un poste de travail nécessite une augmentation d'horaire.

Le poste actuel est à supprimer au 1^{er} septembre 2008 et créer un nouveau poste à la même date.

Il demande au conseil municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

Décide de supprimer le poste suivant au 1^{er} septembre 2008 :

➤ **Adjoint Administratif principal 1^{ère} classe de 30 heures hebdomadaires.**

Décide de créer le poste suivant avec effet rétroactif au 1 septembre 2008 :

➤ **Adjoint Administratif principal 1^{ère} classe de 32,30 heures hebdomadaires.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire :
Patrick BARRAUD